



ZAC FERRO-LEBRES

CHARTRE D'OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

AOUT 2019

syola
CONSEIL



PRESENTATION DE L'OPERATION

LA ZAC FERRO-LEBRES

La ZAC de Ferro-Lèbres est un projet d'aménagement d'environ 13 ha sur la commune de Tournefeuille, au sein de l'agglomération toulousaine. C'est un secteur à vocation mixte d'habitat, d'équipements et de services, dont :

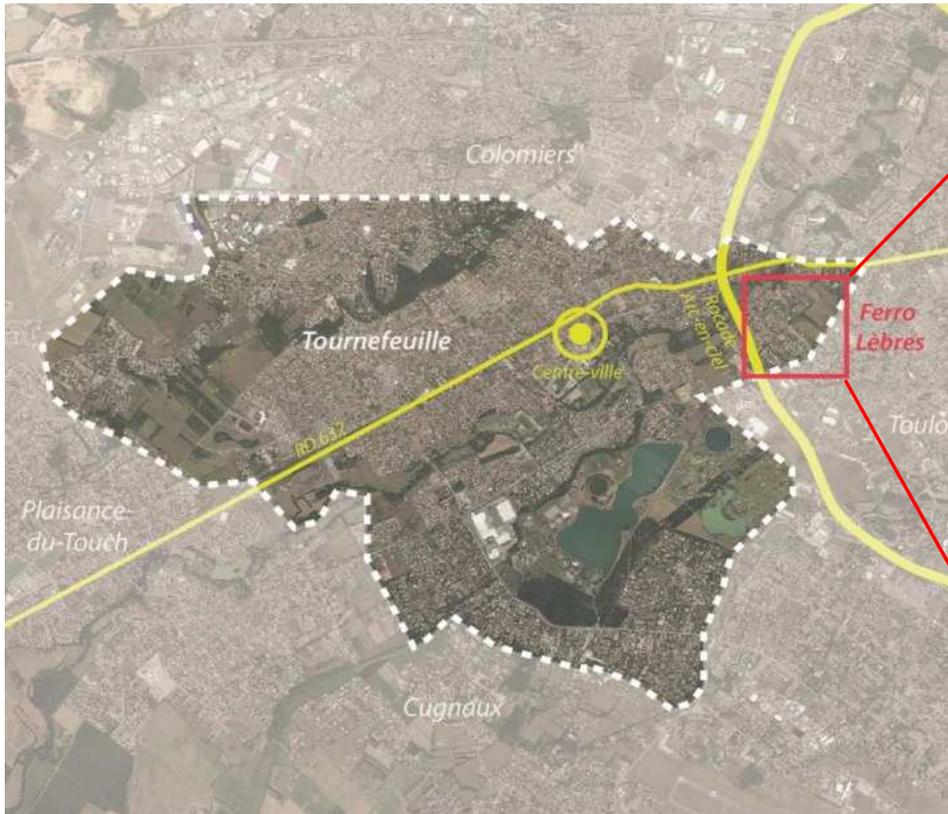
- ❖ La création d'un nouveau quartier d'habitat mixte, proposant différentes formes d'habitat : collectifs, maisons de ville, maisons individuelles, permettant l'accueil d'une population diversifiée,
- ❖ L'accueil d'équipements publics de proximité,
- ❖ L'aménagement d'espaces publics et d'espaces verts dans le quartier.

La conception de ce projet d'aménagement veille à une greffe étroite du nouveau quartier avec le tissu urbain existant et à une ouverture tant visuelle que fonctionnelle avec les espaces verts environnants. La recherche d'une qualité environnementale est présente tout au long du processus d'aménagement, de la conception à la réalisation (qualité des espaces verts, gestion de l'eau, gestion des déplacements, performance énergétique...).

L'opération s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, incluant à la fois la maîtrise de ses impacts environnementaux, et également la recherche du meilleur équilibre social et économique pour tous.

La démarche de développement durable a été concrétisée par l'engagement de l'aménageur dans la démarche de certification HQE Aménagement.

LOCALISATION



UN PROJET STRATEGIQUE POUR L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN

La Métropole Toulousaine connaît un fort développement démographique avec une moyenne de +8100 habitants par an sur les dernières décennies. Cette dynamique démographique est associée à un excellent dynamisme économique, et à de nombreuses créations d'emplois.

Il en résulte des **besoins importants en logements diversifiés**. Devant un marché foncier de plus en plus cher et concurrentiel, de nombreux habitants se sont progressivement éloignés de la ville-centre au profit d'une périphérie de plus en plus éloignée. La lutte contre l'étalement urbain est alors devenue une priorité depuis plusieurs années : la part des constructions collectives progresse et la taille moyenne des surfaces de terrains individuels diminue. La lutte contre la consommation d'espace progresse, et cette tendance doit se poursuivre et se renforcer. De plus, le marché des logements reste insuffisamment développé et diversifié sur l'agglomération, et le besoin en logements sociaux n'est pas pourvu.

La ZAC Ferro-Lèbres est l'une des opérations phares de l'agglomération toulousaine pour répondre à ces besoins. Tournefeuille prend sa responsabilité pour le développement de l'habitat : ceci en raison à la fois de sa position stratégique, de la qualité de ses réseaux de desserte routière et de transports en commun, de sa dynamique économique et de son excellent niveau de services, commerces et équipements (privés et publics).



LA DEFINITION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'OPERATION

LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Dès l'origine du projet, la collectivité a souhaité donner à cette opération une ambition environnementale, sociale et durable, à travers une prise en compte affirmée du contexte socio-économique et du contexte naturel dans lesquels s'inscrit le projet.

Ainsi, les principes d'aménagement conducteurs initiaux sont:

- ❖ Favoriser l'émergence d'un quartier relié à la ville, en diversifiant l'offre de logements
- ❖ Organiser et optimiser les déplacements par la réalisation d'un maillage viaire hiérarchisé, en favorisant les modes doux, en optimisant les stationnements
- ❖ Préserver et valoriser la biodiversité par la prise en compte du végétal et des éléments fédérateurs de la trame paysagère du canalet, en préservant les habitats d'espèces protégées
- ❖ Privilégier les bâtiments économes en consommation des ressources naturelles et intégrer les objectifs de performance énergétique du bâti et de recours aux énergies renouvelables
- ❖ Promouvoir la gestion alternative des eaux pluviales notamment par un réseau de noues

LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La démarche de développement durable de l'opération s'est progressivement affirmée et concrétisée tout d'abord dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du PLU puis du PLUiH, et également dans le cadre de la concession d'aménagement, avec l'engagement de l'aménageur à **s'inscrire dans la démarche de certification HQE Aménagement**. Cette démarche est organisée autour d'un Système de Management de l'Opération (SMO) destiné à intégrer les enjeux de développement durable dans les opérations d'aménagement. Les volets **Intégration Territoriale, Qualité Sanitaire et Environnementale et Vie sociale et Economique y sont traités.**



L'IDENTIFICATION DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Tout d'abord un diagnostic exhaustif du territoire

De nombreuses études techniques et diagnostics ont été initiés dès le lancement de l'opération afin de caractériser le contexte environnemental, social et économique, au niveau communal et métropolitain. Ce travail a permis de disposer d'un véritable diagnostic de développement durable, à l'issue duquel la collectivité puis son aménageur ont identifié puis affiné les enjeux environnementaux, territoriaux et sociaux-économiques de l'opération.

Pour chaque sujet traité dans le diagnostic, une analyse des atouts et des contraintes associées a été élaborée.

Le diagnostic a été partagé avec les parties prenantes de l'opération à l'occasion des phases de concertation liées à la création de la ZAC, via l'étude d'impact, ainsi que lors de réunions et présentations publiques.



1. INTRODUCTION	4
1.1. PRESENTATION DU CONTEXTE	4
1.2. LOCALISATION DU SITE	4
2. CONTEXTE PHYSIQUE	5
2.1. CLIMAT	5
2.2. TOPOGRAPHIE	7
2.3. HYDROLOGIE	7
2.4. GEOLOGIE ET HYDROGEOLOGIE	7
2.5. RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	8
2.6. RESSOURCES NATURELLES ET ENERGETIQUES	8
2.7. SITES ET SOLS POLLUES	10
3. CONTEXTE NATUREL	11
3.1. LES ZONES D'INVENTAIRES ET DE PROTECTION	11
3.2. DONNEES LOCALES : FLORE ET HABITATS	12
3.3. DONNEES LOCALES : FAUNE	14
4. CONTEXTE HUMAIN	16
4.1. PATRIMOINE HISTORIQUE	16
4.2. PATRIMOINE PAYSAGER	17
4.3. DEMOGRAPHIE ET HABITAT	18
4.4. EQUIPEMENTS PUBLICS ET PRIVES	23
4.5. CONTEXTE ECONOMIQUE	24
4.6. MOBILITE : TRAFIC ET MODES DE TRANSPORT	25
4.7. QUALITE DE L'AIR ET GAZ A EFFET DE SERRE	33
4.8. NUISANCES SONORES	35
4.9. RESEAUX	36
4.10. MAITRISE FONCIERE	36
4.11. ACTIVITES VOISINES	37
4.12. GESTION DES DECHETS	37
4.13. DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION	39
5. SYNTHESE DES ATOUTS ET DES CONTRAINTES	42

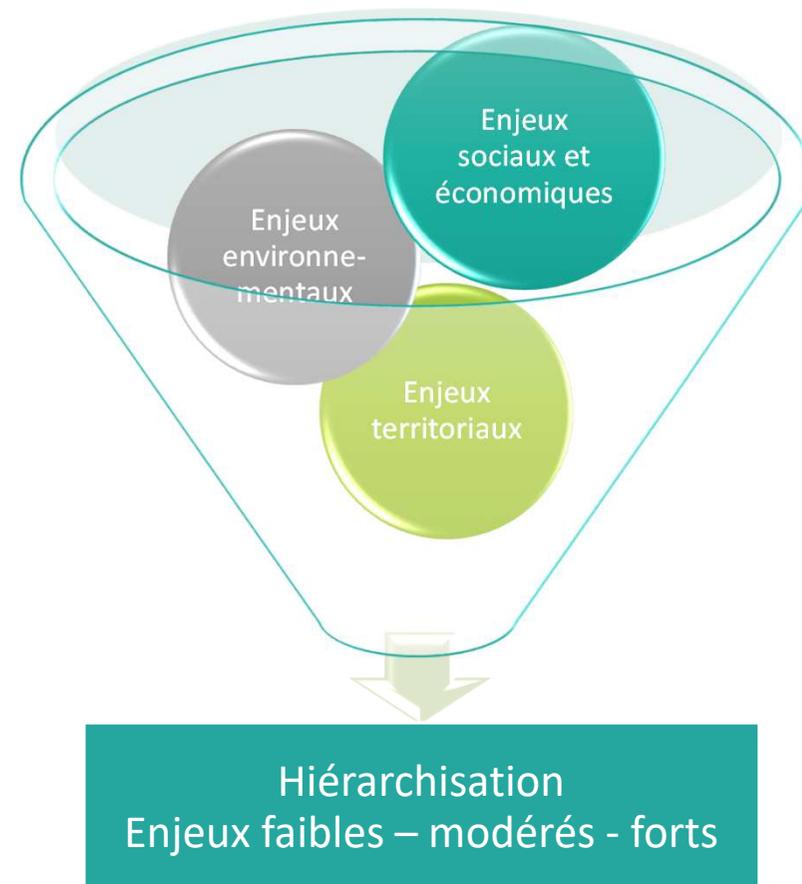
L'IDENTIFICATION DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La définition et la hiérarchisation des enjeux

La hiérarchisation des enjeux est issue du travail de diagnostic réalisé, et de l'analyse des niveaux d'atouts et de contraintes associés. Elle a reposé sur plusieurs critères :

- ❖ l'état initial du site et son niveau de sensibilité, relatifs au thème de l'enjeu,
- ❖ les impacts du projet, relatifs au thème de l'enjeu,
- ❖ la transversalité de l'enjeu,
- ❖ les attentes des parties prenantes,
- ❖ les exigences légales et réglementaires applicables.

Pour chaque sujet étudié, le niveau d'enjeu associé a été déterminé en retenant le niveau le plus fort entre « niveau d'atout » et « niveau de contrainte ».



17 THEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Mise en perspective des enjeux de l'opération avec les thématiques de la démarche HQE Aménagement

La démarche HQE Aménagement est organisée autour de 3 axes majeurs, et 17 thématiques. Chacune de ces thématiques a été mise en perspective avec les enjeux du site et du territoire d'une part, et avec les caractéristiques principales de l'opération (type, dimensions...) afin d'aboutir à une hiérarchisation des thématiques.



- Territoire et contexte local
- Densité
- Mobilité et accessibilité
- Patrimoine, paysage et identité
- Adaptabilité et évolutivité

Assurer l'intégration et la cohérence du quartier avec le tissu urbain et les autres échelles du territoire



- Eau
- Énergie et climat
- Matériaux et équipements
- Déchets
- Écosystème et biodiversité
- Risques naturels et technologiques
- Santé

Préserver les ressources naturelles et favoriser la qualité environnementale et sanitaire de l'aménagement



- Économie du projet
- Fonctionnement social et mixités
- Ambiances et espaces publics
- Insertion, formation et sensibilisation
- Attractivité, dynamiques économiques et filières locales

Promouvoir une vie sociale de proximité et conforter les dynamiques économiques

LA HIERARCHISATION DES 17 THEMATIQUES

Dans un premier temps, **les enjeux identifiés et hiérarchisés suite au diagnostic ont été mis en perspective des 17 thématiques de développement durable** de la démarche de certification.

Chaque thématique pouvant concerner plusieurs enjeux, il a été affecté un poids à chaque enjeu en fonction de sa hiérarchisation: ainsi, les objectifs les plus transversaux et/ou concernant les enjeux les plus forts ont obtenu un niveau de priorité supérieur.

Dans un second temps, **les thématiques hiérarchisées ont été confrontées aux caractéristiques principales de l'opération et aux attentes programmatiques associées** : ce travail, réalisé avec l'aménageur et présenté à la collectivité, a permis de discuter des priorités thématique par thématique, afin d'arriver à une hiérarchisation argumentée, partagée, et consensuelle.

Ce travail a permis de hiérarchiser les 17 thématiques en 3 niveaux de priorités

- ✓ **Thématiques fortement prioritaires**
- ✓ **Thématiques prioritaires**
- ✓ **Thématiques complémentaires**



LA HIERARCHISATION DES 17 THEMATIQUES

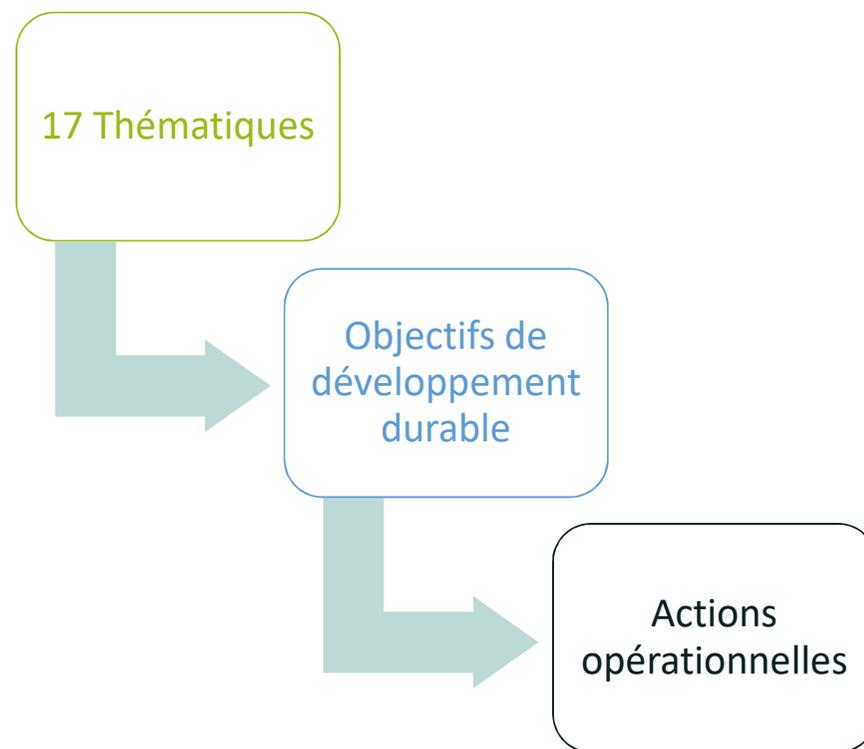
Thématiques fortement prioritaires	Thématiques prioritaires	Thématiques complémentaires
Territoire et contexte local	Energie et climat	Adaptabilité et évolutivité
Maîtrise de la densité	Patrimoine, paysage et identité	Matériaux et équipements
Mobilités et accessibilité	Ambiances et espaces publics	Déchets
Ecosystèmes et biodiversité	Gestion de l'eau	Risques naturels et technologiques
Economie du projet		Santé
Fonctionnement social et mixités		Insertion, formation et sensibilisation
		Attractivité, dynamiques économiques et filières locales

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

La déclinaison des 17 thématiques de développement durable en objectifs

La réponse aux questions posées par les 17 thématiques du développement durable passe par leur déclinaison en objectifs : il s'agit de **se fixer des objectifs à atteindre pour répondre de façon équilibrée aux différentes thématiques**, en fonction de leur importance (hiérarchisation) pour l'opération.

Ces objectifs de développement durable sont ensuite déclinés en actions opérationnelles, et évalués grâce à des indicateurs.

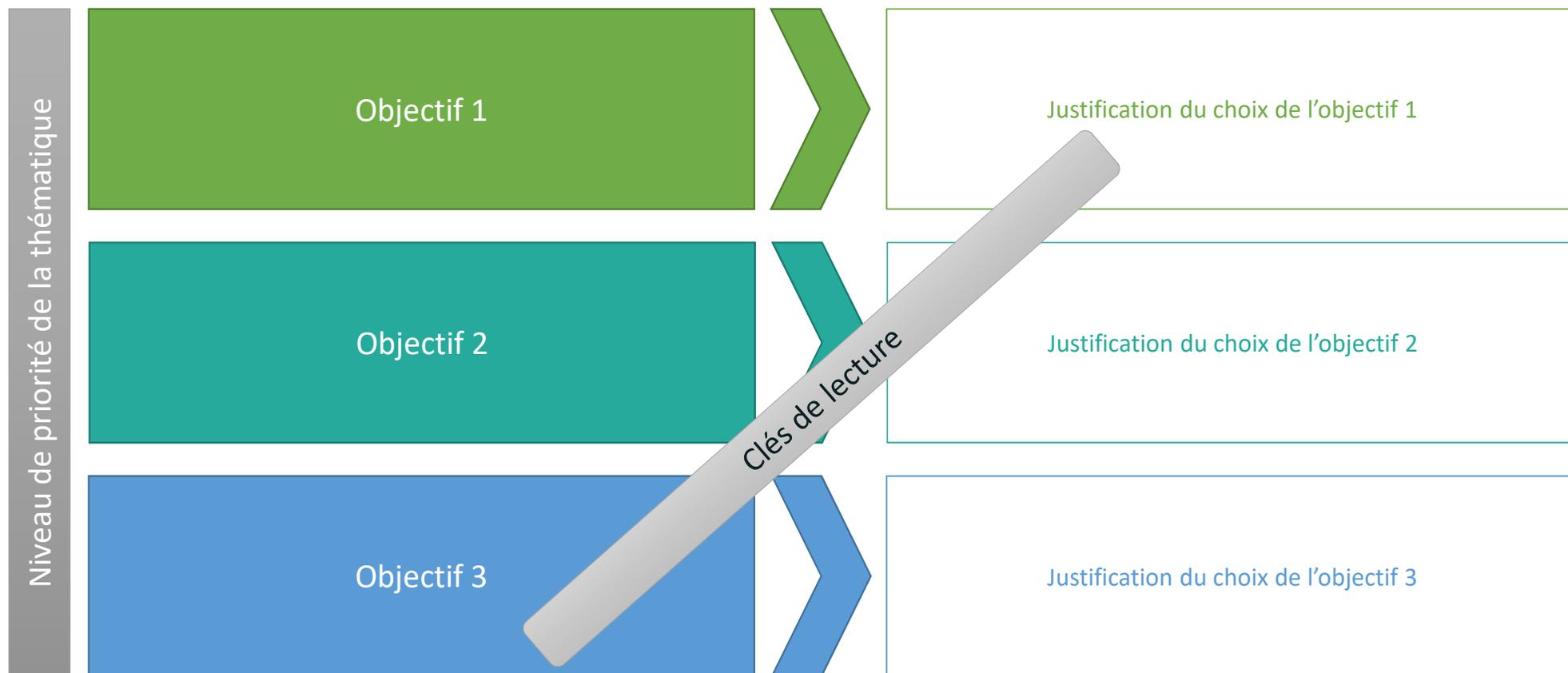




LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA ZAC FERRO-LEBRES

VOLET (3 volets)

THEMATIQUE (17 thématiques)



INTEGRATION TERRITORIALE

TERRITOIRE ET CONTEXTE LOCAL

Fortement prioritaire

S'inscrire dans la cohérence de développement urbain de la commune et de la métropole toulousaine



Les fonciers disponibles bénéficiant d'un tel potentiel (taille, localisation) sont rares sur le territoire et doivent être optimisés. La Métropole toulousaine a identifié des besoins et des priorités (via le SCOT et le PLUiH en particulier) auxquelles un projet tel que celui-ci se doit de répondre impérativement et en conformité

Assurer une greffe urbaine et sociale de qualité



La réussite de l'opération passe par l'intégration des futurs habitants et usagers du quartier dans la vie communale. Le projet doit s'ouvrir et se connecter au territoire de façon à favoriser la création du lien social et culturel entre les nouveaux arrivants et les quartiers environnants, et développer leur sentiment d'appartenance à la commune

Créer un quartier mixte et diversifié



L'opération doit répondre aux besoins de tous et pour cela proposer une offre de logements et de services variée, qui permettra à chacun d'accéder à son besoin: variété des typologies et des standings de logements, diversité des services et des usages...



INTEGRATION TERRITORIALE

MAITRISE DE LA DENSITE

Fortement prioritaire

Optimiser et promouvoir une densité urbaine maîtrisée de l'opération de façon à répondre aux enjeux territoriaux (communaux et supracommunaux)



L'attractivité du territoire métropolitain génère des besoins importants en matière de logements et de services, auxquels il faut répondre tout en limitant la consommation d'espace, dans un contexte foncier tendu. Les opportunités foncières sont rares et doivent être optimisées pour répondre aux besoins et attentes du territoire.

Garantir un développement morphologique équilibré avec une graduation des densités



Un travail approfondi sur la morphologie générale de l'opération et sur la graduation des densités permettra de réaliser une opération respectueuse de son voisinage et du cadre de vie de chacun, tout en développant une densité élevée répondant aux besoins du territoire

INTEGRATION TERRITORIALE

MOBILITES ET ACCESSIBILITE

Fortement prioritaire

Favoriser les déplacements en modes doux



Le site dispose de nombreux atouts favorables aux développements des modes doux: proximité des équipements et services, accès facile et rapide aux transports en commun... il est donc essentiel d'encourager et favoriser ses pratiques par des aménagements optimisés

Renforcer et faciliter l'accès au transport en commun et l'intermodalité



Le site bénéficie d'une bonne desserte par les transports en commun. L'accès aux transports en commun doit être traité de façon optimale et adaptée pour favoriser leur usage et limiter la place de la voiture dans un secteur déjà très chargé en véhicules

Constituer un réseau de desserte interne hiérarchisé, fonctionnel et ouvert



L'enclavement actuel du site et sa connexion sur le réseau communal constituent l'une des clés de la réussite en termes d'intégration urbaine. La qualité du réseau de desserte interne et externe, tous modes confondus, et son ouverture sur les quartiers voisins, constituent des enjeux majeurs

Gérer l'accessibilité des ilots et des espaces communs



L'accessibilité des ilots et des espaces publics sera essentielle pour garantir au site la fluidité des échanges et des modes de déplacement, ainsi que la création des espaces de rencontre et de convivialité souhaités par l'aménageur

INTEGRATION TERRITORIALE

PATRIMOINE, PAYSAGE ET IDENTITE

Prioritaire

Exploiter et mettre en valeur le potentiel vert du site



Le site dispose d'un patrimoine vert qui doit être valorisé et qui doit servir d'appui au projet paysager

Constituer une ossature de trame verte qui irrigue le quartier et favorise un cadre de vie agréable et ouvert sur les espaces verts



L'ouverture du site sur les espaces verts est une volonté majeure de l'aménageur: le développement d'espaces verts circulables ou à usages multiples permettra de créer une trame verte irriguant tout le quartier, pour le bien-être de tous

Réaliser des aménagements paysagers qualitatifs



La qualité des aménagements paysagers est au cœur de la qualité des espaces publics et des ambiances: la conception et la réalisation de ces aménagements doit faire l'objet d'une attention particulière

INTEGRATION TERRITORIALE

ADAPTABILITE ET EVOLUTIVITE

Complémentaire

Permettre aux espaces publics d'être les supports d'usages multiples par des espaces présentant une modularité



La multiplicité des usages et la modularité des espaces accroît leur valeur ajoutée et favorise leur appropriation par tous et encourage les échanges et la convivialité du quartier

Optimiser le programme grâce à une étude de marché prospective



Une étude de marché détaillée permet de voir en détails les besoins et possibilités du territoire et ainsi d'optimiser l'utilisation du foncier dans un souci d'intérêt général

GESTION DE L'EAU

Prioritaire

Réaliser une gestion alternative des eaux pluviales par des systèmes de noues

La gestion alternative permet de se rapprocher du cycle naturel de l'eau. Elle permet de plus de favoriser la résilience du site et de ses abords vis-à-vis des épisodes extrêmes, et d'intégrer de la verdure dans le quartier et de créer des espaces verts à usages multiples

Valoriser et révéler la gestion de l'eau comme élément paysager

La gestion naturelle des eaux crée des espaces de verdure et de fraîcheur qui participent à la qualité du cadre de vie, à sa naturalité, et à la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur

QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

ENERGIE ET CLIMAT

Prioritaire

Choisir le mode d’approvisionnement et le réseau de distribution le plus pertinent



Il s’agit à la fois d’optimiser l’approvisionnement énergétique et de développer les énergies les plus pertinentes dans une démarche de performance et de développement durable. Ceci afin de préserver l’intérêt de tous

Agir en faveur d’un éclairage public raisonné et économe



L’éclairage public constitue l’un des principaux postes de consommation énergétique des aménagements: son optimisation est essentielle: durée, intensité, matériel... le gain énergétique peut être très significatif, sans perte de confort

Sensibiliser et responsabiliser les usagers, encourager les comportements vertueux



Les habitants et usagers du quartier seront les principaux consommateurs d’énergie. Leurs comportements quotidiens et collectifs constituent un levier essentiel en faveur des économies d’énergie: il est important de les accompagner et de les encourager aux pratiques vertueuses



MATERIAUX ET EQUIPEMENTS

Complémentaire

Limiter les nuisances liées au chantier

Le projet se situe dans une zone résidentielle calme, et le chantier va modifier cette situation: il est essentiel de limiter autant que possibles les nuisances du chantier pour le voisinage, que ce soit pour la gestion des accès, pour les nuisances sonores, la gestion des poussières...

Optimiser les volumes de déblais et de remblais

La limitation des volumes de déblais et remblais présentent de nombreux intérêts pour le site comme pour son voisinage: réutilisation sur place des matériaux extraits, limitation des transports et donc des nuisances sonores, des consommations d'énergie, des poussières...

DECHETS

Complémentaire

Intégrer la gestion des déchets dans la conception en prévoyant des aménagements adaptés



La bonne gestion des déchets passe par une bonne conception des espaces publics et privés : prévoir les espaces et les équipements nécessaires, anticiper les évolutions, s'inscrire dans la stratégie territoriale permettent de favoriser les bonnes pratiques et l'exploitation du quartier

Encourager les pratiques vertueuses en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets



Les habitants et usagers du quartier seront les principaux producteurs de déchets. Leurs comportements quotidiens et collectifs sont déterminants pour la réduction à la source des déchets, la qualité de leur tri et leur devenir ultérieur. Il est important de les accompagner et de les encourager aux pratiques vertueuses

QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

ECOSYSTEMES ET BIODIVERSITE

Fortement prioritaire

Protéger, valoriser et développer la biodiversité

Le site présente une biodiversité particulière, avec la présence d'espèces animales protégées: préserver cette richesse et compenser les effets du projet sur celle-ci sont des priorités de la maîtrise d'ouvrage

Développer les concepts de l'urbanisme végétal

L'aménageur souhaite développer le végétal sur le projet, et l'intégrer comme une composante majeure du projet, support de la conception et de l'organisation spatiale

Mettre en place une gestion écologique des espaces verts

La qualité des espaces verts et de leur rôle comme support de biodiversité passe également par une gestion écologique, sans produits phytosanitaires ni interventions brutales sur le végétal

Rendre la nature accessible à tous

Chaque habitant et usager du quartier bénéficiera d'un accès privilégié à la nature, que ce soit par un accès « paysager » ou par les multiples usages envisagés: gestion des eaux, lieux de loisirs, paysage comestible...



RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Complémentaire

Identifier et prendre en compte les risques naturels et technologiques relatifs au site

Le site est peu exposé aux risques naturels et technologiques: le projet doit maintenir cette situation et ne pas générer de risques (en particulier via une gestion adaptée des eaux pluviales et par la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur)

SANTE

Complémentaire

Prendre en compte les nuisances sonores

Le bruit est l'une des nuisances les plus dangereuses et insidieuses en matière de santé publique. Il est essentiel de prendre en compte les nuisances sonores du projet dès sa conception et pour toutes ses composantes, afin de limiter cet impact

VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

ECONOMIE DU PROJET

Fortement prioritaire

Maîtriser les coûts et les risques pour la collectivité



Les enjeux économiques d'un projet de cette envergure sont très forts, et la collectivité ne souhaite pas prendre de risque sur cette opération. Elle recherche donc la maîtrise des coûts et des risques de façon prioritaire

Anticiper les montages économiques et juridiques afin de sécuriser l'opération



L'anticipation des montages financiers et juridiques permet d'optimiser le déroulement de l'opération, de maîtriser les plannings et ainsi de garantir le résultat

Privilégier la négociation pour l'acquisition de la maîtrise foncière



Le projet nécessite près de 13ha d'acquisitions foncières qui doivent prioritairement être réalisées à l'amiable, dans le cadre de négociations gagnant-gagnant. C'est un objectif fort de la maîtrise d'ouvrage

VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

FONCTIONNEMENT SOCIAL ET MIXITES

Fortement prioritaire

Appuyer l'émergence d'une vie de quartier favorisant la cohésion et l'insertion sociale



Afin de garantir sa bonne intégration dans le tissu social local et de développer sa propre identité, le projet doit développer des aménagements favorables aux échanges et à la cohésion sociale

Mettre en place un processus d'information tout au long de la réalisation de la ZAC



L'information et la participation de tous est un point important pour favoriser l'acceptation du projet et l'appropriation du nouveau quartier par tous

Equilibrer et diversifier l'offre sociale



Créer une offre variée en type de logements sociaux est essentiel pour accueillir différents types de ménages, avec un équilibre entre l'accession à la propriété et le locatif privé

Réaliser un quartier équilibré d'un point de vue mixité et fonctionnalités



La programmation de l'opération doit éviter les logiques de zonage, et prévoir les logements services et équipements répondant aux besoins des habitants et favorisant les mixités

VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

AMBIANCES ET ESPACES PUBLICS

Prioritaire

Réaliser des espaces publics qualitatifs et variés, constituant un cadre de vie agréable pour tous



La qualité des espaces publics est essentielle pour en garantir le confort, l'usage et l'appropriation par tous: c'est un point essentiel pour un aménagement réussi

Faciliter les interactions avec les équipements publics



La conception générale de l'opération doit prendre en compte la contribution des équipements publics aux interactions sociales

Prendre en compte l'ensoleillement dans les aménagements de la ZAC



L'optimisation des orientations des ilots et bâtiments, ainsi que la prise en compte de l'effet d'ilot de chaleur dans la conception sont importants pour créer des aménagements confortables et sobres en énergie

Créer des lieux de rencontre et des espaces d'échange (paysage comestible...)



La création d'espaces publics dédiés aux échanges est une volonté affirmée de la maîtrise d'ouvrage, afin de favoriser le développement d'une vie de quartier riche



VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

INSERTION, FORMATION ET SENSIBILISATION

Complémentaire

Intégrer dans l'opération des actions sociales en faveur de la biodiversité



Le site étant le siège d'une biodiversité riche, il est important de sensibiliser ses habitants à son respect et sa préservation

Accompagner les habitants et les associations vers des comportements éco-responsables



La prise en main des enjeux de développement durable par tous et l'évolution collective des comportements est la clé de l'évolution durable de nos modes de vie

Mettre en place des actions favorisant l'intégration et le lien social



Le projet est une opportunité pour le développement d'actions favorables aux échanges sociaux



VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

ATTRACTIVITE, DYNAMIQUES ECONOMIQUES ET FILIERES LOCALES

Complémentaire

Favoriser l'économie locale et solidaire

L'ensemble des acteurs souhaite que le projet permette le développement de l'économie toulousaine et tournefeuillaise et qu'il favorise l'insertion sociale



ENGAGEMENTS

LES MODALITES DE DIFFUSION DE LA CHARTE

Cette charte formalise les objectifs de développement durable pour l'aménagement de la ZAC Ferro-Lèbres.

Chaque thématique de développement durable a été déclinée en objectifs, eux-mêmes déclinés en actions opérationnelles. Ces actions seront suivies dans le cadre d'un plan de suivi, afin de vérifier leur atteinte ou de prendre les actions correctrices nécessaires. A cet effet, des indicateurs de suivi sont définis.

La SAS Ferro-Lèbres, en tant qu'aménageur, effectuera de manière périodique le **suivi de ces indicateurs** et fera un **bilan du taux de réalisation des actions associées à chacun des objectifs**. Ce suivi de la performance sera effectué tout au long de la conception et de la mise en œuvre de l'opération.

Pour assurer la parfaite application de cette charte, la SAS Ferro-Lèbres, en tant qu'aménageur, est la structure de gouvernance qui assure la promotion et la diffusion de la charte et qui veille à son application optimale. Elle sera ainsi diffusée :

- ❖ Aux parties prenantes concernées, en particulier la collectivité, les prestataires et les futurs opérateurs : par diffusion électronique ou écrite, et en la considérant en tant que pièce accompagnant tous les contrats conclus avec les prestataires, investisseurs et entreprises de travaux concernés.
- ❖ Au grand public : via sa mise en ligne sur le site internet de la commune, ainsi que sur un futur site internet élaboré par l'aménageur et dédié à l'opération, afin de faciliter sa consultation et d'assurer sa diffusion au plus grand nombre.

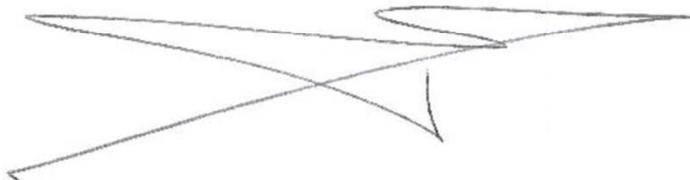
SIGNATURE DE LA CHARTE

La SAS Ferro-Lèbres, en tant qu'aménageur de la ZAC Ferro-Lèbres, et la Ville de Tournefeuille en tant que maître d'ouvrage, sont les signataires de la présente charte de développement durable.

Elles s'engagent à respecter les principes et à en assurer la promotion et la diffusion.

Fait à Toulouse, le 30 août 2019

La SAS Ferro-Lèbres (aménageur) représentée
par son Président la SA des Chalets, elle-même
représentée par Pierre MARCHAL
Directeur Général de la SA Les Chalets



La Ville de Tournefeuille représentée par le Maire
Dominique FOUCHIER

